

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Pieri Protec Resin

Version: 3

Date de révision: 28/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: Pieri Protec Resin
Application(s) et / ou usage(s) normaux: Résine de protection des sols béton
N° code du produit: Pieri Protec Resin
Fournisseur: Pieri
Maisonneuve
F-71580 Saillenard
France
Tél: +33 (3) 85 76 45 00
Télécopie: +33 (3) 85 76 10 84
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: Pieri Protec Resin
Composant(s) contribuant aux dangers: • o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] - N° Id: 601-022-00-9 - N° CAS: 95-47-6 - N° CE: 202-422-2
Conc. pds.(%): 30 < C <= 40 - Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •
• Solvant aromatique 97 - N° CAS: .64742-95-6
Conc. pds.(%): 50 < C <= 60 - Symbole(s): Xn N - R: 10-37-51/53-65-66-67

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Inflammable.
Nocif
Dangereux pour l'environnement
Risque(s) spécifique(s): Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), sable, terre.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s): Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
Risques spéciaux: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Etre vigilant à un retour de flamme possible.
Assurer une ventilation adéquate.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Pieri Protec Resin

Version: 3

Date de révision: 28/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Eviter la contamination des eaux souterraines. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage:	Écoper le produit renversé, et recueillir soigneusement le restant. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir rubrique 8).
- Mesure(s) d'ordre technique: Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.
Eviter les décharges d'électricité statique.
Ventilation le long du sol.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

Stockage

- Précaution(s): Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
Conserver dans un endroit très bien ventilé.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: acier inoxydable, acier doux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
- Paramètre(s) de contrôle:
 - Limite(s) d'exposition:
 - o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]:VME ppm = 50 - VME mg = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg = 442
 - Xylène, Xylol :
 - UK EH40 OES :
 - Long terme (8 heures) = 100 ppm; 441 mg/m3
 - Court terme (15 minutes) = 150 ppm; 662 mg/m3
 - MAK : 400 mg/m3; 100 ml/m3
 - Solvant aromatique, Aromatic solvent, Aromatisches Lösemittel :
UK EH40 OES : Valeurs OES de EH 40 : 100 mg/m3; 19 ppm
- Protection individuelle:
 - Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
appareil respiratoire avec filtre: A.
 - Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants résistants aux solvants.
 - Protection de la peau et du corps: Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées. Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
 - Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Pieri Protec Resin

Version: 3

Date de révision: 28/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Informations générales

- Etat physique / Forme: liquide
- Couleur: incolore
- Odeur: solvants aromatiques

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: > 160°C
- Point / intervalle de fusion: < -30°C
- Point d'éclair: 45°C
- Température d'auto-inflammabilité: > 200°C
- Température de décomposition: > 250°C
- Limites d'explosivité: 1 - 8 % Vol dans air.
- Inflammabilité (solide, gaz): inflammable.
- Densité relative (eau = 1): 0,88 - 0,92
- Viscosité: 25 cSt - 31 cSt (ISO 2431 N°3 - 40°C)
33 cSt - 41 cSt (ISO 2431 N°3 - 20°C)
- Hydrosolubilité: non miscible
- Liposolubilité: Non applicable.
- Solubilité aux solvants: complètement miscible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Condition(s) à éviter: Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C
- Matière(s) à éviter: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Peut entraîner: oedème pulmonaire, difficulté sérieuse de respiration, vertiges.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): WGK 2 wassergefährdend
- Effets sur l'environnement: Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
- Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Pieri Protec Resin

Version: 3

Date de révision: 28/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
N° UN:	1263
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- nom d'envoi exact:	Peintures
- classe de danger:	30
- Packing group:	III
- Etiquettes ADR/RID:	3
Voies maritimes (IMDG)	
- nom d'envoi exact:	Peintures
- IMO classe:	3
- Groupe d'emballage:	III
Voies aériennes (ICAO/IATA)	1263
- ICAO/IATA classe:	3
- Etiquettes ICAO/IATA:	1263

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CEE:	Non applicable.
Contient:	• o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]
Symbole(s):	Xn - Nocif ; N - Dangereux pour l'environnement
Phrase(s) R:	10 Inflammable. 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau. 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S:	36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. 43 En cas d'incendie, utiliser du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Information(s) complémentaire(s):	WGK 2 wassergefährdend

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.
Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires.
Application(s) et / ou usage(s) normaux:	Résine de protection des sols béton
Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Information(s) supplémentaire(s):	Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 2: Inflammable. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Pieri Protec Resin

Version: 3

Date de révision: 28/10/2004

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
Irritant pour les voies respiratoires.
Irritant pour la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Historique

- Date de la première édition: 3/06/1999
- Date de la révision précédente: 30/09/2003
- Date de révision: 28/10/2004
- Version: 3
- Révision chapitre(s) n°: 1